

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIAISON

Énergie-Francophonie

NUMÉRO 115 — 4^e TRIMESTRE 2020

La pandémie de la COVID-19 Une opportunité pour développer des sociétés plus durables, justes, et résilientes



Le secteur informel camerounais face à la pandémie de la COVID-19 : le cas des acteurs de la friperie vestimentaire



Philippe MBEVO FENDOUNG

Philippe Mbevo Fendoung est doctorant en géographie à l'Université de Yaoundé I, Département de géographie, et consultant en géomatique (cartographie, télédétection et systèmes d'information géographique [SIG] appliqués à la gestion durable des territoires). Il est également diplômé en gestion des risques de catastrophe à l'Université de Liège, en Belgique. Il poursuit actuellement des recherches doctorales sur la question de la vulnérabilité des zones côtières du Cameroun face aux aléas environnementaux.



Aurélia HUBERT-FERRARI

Aurélia Hubert-Ferrari est professeure de géomorphologie, à l'Université de Liège, Département de géographie, Unité de Recherche SPHERES. En tant que géographe, elle a participé à divers projets de recherche portant notamment sur l'évaluation des impacts géomorphologiques de l'utilisation des terres agricoles à travers l'histoire (Antakya, sud-ouest de la Turquie), la cartographie géotechnique (Antananariva, Madagascar) et la géoarchéologie.

L'avènement de la COVID-19 a sérieusement impacté les systèmes politiques, économiques et socio-culturels mondiaux. L'ampleur de ses effets négatifs et son caractère planétaire expliquent l'immensité de l'hécatombe humaine. Selon la Banque mondiale, « elle n'a épargné aucun pays ni aucune couche de la société ; elle a gravement affecté la vie de millions de personnes, les petites comme les grandes entreprises à travers le monde et l'économie mondiale moderne telle que nous la connaissons » (BM, 2020). Selon certains experts, l'économie camerounaise comme celle de bien d'autres pays a aussi subi un coup. Les statistiques actuelles de l'OMS (2020) sur le Cameroun (consultées le 2020-10-06) signalent zéro nouveau cas et 20 838 cas cumulés (1,76 % de tous les cas de la région Afrique centrale). Le taux d'attaque est de 74,73 pour 100 000 habitants, aucun nouveau décès signalé, 418 décès cumulés, 19 285 cas cumulés récupérés (93,67 % des cas cumulés) et 901 cas actifs.

 philippesmbevo@gmail.com
aurelia.ferrari@uliege.be

Autopsie du secteur informel au Cameroun en contexte de COVID-19

Selon Roubaud (2014), le secteur informel représente un ensemble formé par les entreprises individuelles de très petite taille qui ne sont pas enregistrées, exploitées hors du secteur agricole et dont l'activité permet de produire, au moins en partie, pour le marché. Ce secteur est sévèrement impacté par la pandémie de la COVID-19. Et ce secteur n'est pas moindre dans l'économie nationale. S'inspirant des statistiques de l'Institut national de la statistique (INS, 2011), sur le plan microéconomique, le Cameroun compte plus de 2 500 000 unités de production informelles (UPI) sur l'ensemble du territoire national. En termes de répartition, le milieu rural abriterait 49,5% de ces unités, tandis que les villes de Douala et de Yaoundé en comptabilisent 33,3%. S'agissant de leur gestion, 54,4% des UPI sont gérées par des femmes, tandis que les hommes n'en dirigent que 45,6%. Ngomba Bodi *et al.* (2020) craignent une montée des importations post-COVID-19 qui pourrait entretenir la propagation du virus.

De même, suivant les statistiques de la **Banque mondiale (BM, 2020)**, entre 60% et 90% de la population vit du secteur informel en Afrique. Au Cameroun, selon une interview accordée le 11 mai 2020 par **Savina Ammassari (la directrice pays de l'ONUSIDA)** et publiée sur le site Internet de cette organisation, «**80% des personnes au Cameroun travaillent dans le secteur informel et vivent au jour le jour**». Ce secteur polarise donc une partie importante de la population active camerounaise.

Le confinement partiel et la mise en place d'une batterie de mesures strictes pour endiguer la propagation de la COVID-19 (fermeture des écoles et établissements d'éducation ou de formation, des marchés, interdiction de tous rassemblements...), décrétés par le gouvernement le 18 mars 2020 (Chazai + Partenaires, 2020) a entraîné le ralentissement de l'activité économique et une perte importante de revenus dans ce secteur, plus précisément dans le secteur de la friperie vestimentaire (Kuikeu, 2020). En rappel, le revenu moyen des actifs occupés du secteur informel est de 48 400 francs CFA (FCFA) par mois, soit 58 600 FCFA par mois en milieu urbain et 38 200 FCFA par mois en milieu rural (INS, 2015a). En comparaison, le revenu moyen à l'échelle nationale est de 28 310 FCFA (INS, 2015b).

C'est en prenant en compte ce contexte que le gouvernement n'a pas envisagé un confinement généralisé jusqu'à présent. Il devient légitime de s'interroger sur l'impact qu'aurait la COVID-19 sur le secteur de la friperie vestimentaire, lequel secteur présentait un chiffre d'affaires de plus 10 milliards de francs CFA en 2002 et environ 16 200 tonnes d'importation (selon la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat, 2003).

Le secteur de la friperie vestimentaire : une victime de choix de la pandémie de la COVID-19

Apparu au Cameroun dans les premières années du protectorat franco-britannique (1919-1946), le marché de la friperie vestimentaire n'a cessé de prospérer. Il mobilise une masse populaire importante et variée d'agents économiques à qui il fournit un moyen de survie (Kengné Fodouop, 2005, 2012).

Plusieurs pans de l'économie camerounaise dont le secteur de la friperie vestimentaire souffrent des épreuves difficiles infligées par la COVID-19. Essentiellement soumis à des mouvements de ravitaillement transfrontaliers, cet aspect non négligeable de la réalité économique du Cameroun paie un lourd tribut, ce pour plusieurs raisons présentées ci-dessous.

La provenance occidentale des vêtements crée des soupçons de contamination chez les clients habituels et potentiels.

En effet, face à la forte propagation de cette pandémie, notamment dans les pays d'Europe de l'Ouest (principales sources d'approvisionnement en vêtements de seconde main), les populations sont devenues méfiantes. Selon elles, les vêtements provenant de l'Italie, de la France, etc., seraient porteurs des germes de la COVID-19 et par conséquent doivent être boycottés. Le témoignage de certains clients fidèles de la friperie vestimentaire en dit long : «*J'ai suspendu mon approvisionnement en vêtements de seconde main depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19. Tout le monde devrait faire pareil afin de fermer cette porte à la contamination*», affirme Mba Ghislain (communication personnelle en contexte de COVID-19).

Les marchés sont de véritables pôles de contamination

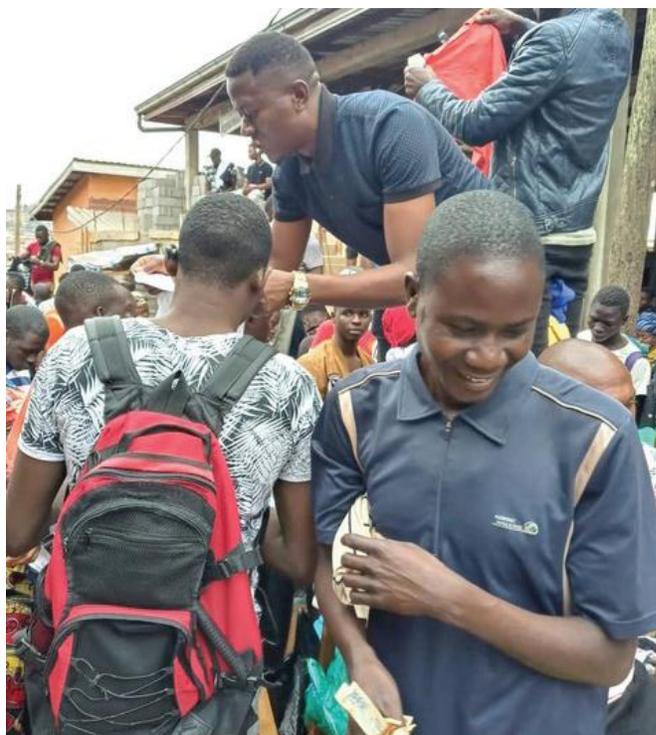
La configuration des marchés camerounais présente un fort facteur d'exposition à la contamination de la COVID-19. En effet, il y est difficile de respecter les mesures barrières, notamment la distanciation sociale qui est d'au minimum deux mètres. Le désordre qui caractérise les marchés (exposition anarchique des marchandises, la promiscuité, les marchands ambulants...) sert de terreau fertile pour la dissémination du virus, compte tenu du nombre de personnes au mètre carré. De même, il faut souligner l'environnement insalubre (étales à proximité des ordures, des eaux usées ruisselant le long de ces espaces marchands). C'est le cas du marché Mokolo qui, depuis 2009, est fermé tous les mercredis pour un assainissement. En effet, Mokolo est présentement le plus grand marché du Cameroun et même de toute l'Afrique centrale. Il mobilise une population nombreuse qui se frotte et s'entremêle à longueur de journée (Michelon, 2017). Cette proximité populaire facilite la transmission du virus (photo 1).



Photo 1. Vue du marché du Mokolo (Yaoundé, Cameroun)

La baisse des revenus de certaines populations qui meublaient le registre des clients constitue une entorse à ce secteur

Dans un contexte marqué par une telle pandémie, les populations sont plus inclinées à développer des mécanismes de survie qu'à faire du shopping. Plusieurs Camerounais ont perdu leur emploi et se retrouvent ipso facto au chômage. Selon *Jeune Afrique*, dans sa parution du 15 juillet 2020, 53 000 salariés sont en chômage technique au Cameroun et 14 000 licenciements sont enregistrés. De même, la COVID-19 pourrait être à l'origine d'une baisse de la croissance économique de 2 points pour un taux de 4% initialement prévu en 2020 (Onana, 2020). L'hebdomadaire *Investir au Cameroun* (dans sa publication du 18 septembre 2020) fait mention de 65% des personnes ayant déclaré une baisse de salaire ou de revenu. Il poursuit dans sa parution du 6 octobre 2020 en soulignant que 87% des entreprises du Cameroun ont procédé à des mises au chômage. Dans le détail, le chômage partiel est évalué à 41,9% dans les entreprises industrielles. La réduction des effectifs y est à 45,2%.



Selon une récente évaluation de l'Institut national de la statistique (INS, 2020) sur la base des enquêtes réalisées auprès des ménages et des entreprises du 27 avril au 10 mai 2020, pour 74 % des personnes, la pandémie est la cause de la baisse ou du ralentissement de l'activité (baisse de la clientèle/la production). Comme conséquence de la baisse d'activité, 65 % des personnes déclarent une baisse de salaire/revenu. « Sur un autre plan, la pandémie a entraîné la dégradation du niveau de vie de 60 % de personnes au Cameroun. Cette dégradation est plus accentuée chez les très pauvres (79 %), au Nord-Ouest (78 %), au Sud-Ouest (77 %) et à Douala (72 %) », souligne l'INS (2020).

En outre, précise l'Institut, 82 % des personnes se plaignent de la hausse des prix. Dans l'ensemble, 43 % de la population camerounaise éprouve des difficultés à accéder aux produits alimentaires/services de restauration et 40 % au service de transport en commun. Pour faire face aux effets de la pandémie, indique l'INS, dans leur grande majorité, les entreprises ont dû recourir à la réduction des heures de travail (62 %), à la mise en chômage technique de certains employés (44 %) et à la réduction des salaires (44 %).

Cette situation de choc économique influe sur le secteur de la friperie vestimentaire. André Mbeuka, vendeur de friperie vestimentaire au marché Mokolo, affirme : « Depuis de déclenchement de la crise liée à la pandémie de COVID-19, mes ventes ont drastiquement chuté. J'arrive difficilement à faire le 1/3 de mes ventes d'antan. J'ai dû stopper le ravitaillement des marchés environnants de la ville de Yaoundé, à défaut de clients. C'est vraiment difficile. À ce rythme, je serai obligé de changer de métier » (communication personnelle en contexte de COVID-19).

L'augmentation graduelle du nombre de cas d'infection est une pesanteur négative

L'augmentation graduelle du nombre de personnes infectées au Cameroun en général et à Yaoundé en particulier continue à impacter ce secteur (Nguemdjo *et al.*, 2020). En effet, en 48 heures (le 22-23 mai 2020 par exemple), le Cameroun a enregistré 640 nouvelles contaminations (source officielle, communication gouvernementale). Les dix régions du Cameroun sont concernées, et les contaminations sont plus communautaires ou isolées en un point (figure 1).

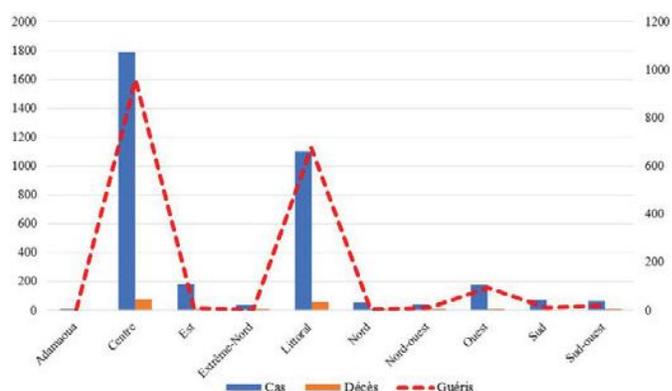


Figure 1. Répartition des cas, des décès et des guéris (cumul) par région au 2020-05-20

Source des données : MINSANTE, 2020

Il est également constaté de nombreux cas d'infection chez le personnel médical. En date du 20 mai 2020, 175 personnels de santé ont été infectés par la COVID-9 (Tableau 1). Le personnel de santé des régions Centre, Littoral, Ouest et Est occupent le peloton de liste avec un total de 152 cas, soit une proportion de 86,85 % d'infectés (Onana, 2020).

Tableau 1. Personnels de santé infectés par région au 2020-05-20

RÉGIONS	CAS		SOURCE DE CONTAMINATION
	Nouveaux	Cumul	
Adamaoua	0	0	
Centre	0	41	Hospitalier/ communautaire
Est	1	26	Hospitalier/ communautaire
Extrême-Nord	0	2	Communautaire
Littoral	0	53	Hospitalier/ communautaire
Nord	3	9	Hospitalier
Nord-Ouest	0	6	Communautaire
Ouest	0	32	Hospitalier/ communautaire
Sud	0	2	Hospitalier
Sud-Ouest	0	4	Hospitalier
Total	4	175	

Communautaire = Contamination en dehors de la fonction

Hospitalier = Transmission en milieu hospitalier lors de l'exercice de ses fonctions

Source : MINSANTE, 2020

Étude de cas des vendeurs de la friperie vestimentaire au marché Mokolo de Yaoundé

Les acteurs du secteur de la friperie vestimentaire du marché Mokolo de Yaoundé sont regroupés au sein d'une association (en cours de légalisation) dénommée **FC POLO**. C'est en approchant les membres de cette petite association que nous avons pu réaliser un entretien avec dix vendeurs de friperie vestimentaire au marché Mokolo de Yaoundé. Ces entretiens ont eu lieu entre le 10 juillet et le 22 juillet 2020, dans le but de comprendre le niveau d'impact de la pandémie sur les activités de ces vendeurs de vêtements de seconde main. Les entretiens ont pris en compte les trois types d'acteurs : (i) les acteurs à faibles capitaux (trois personnes) ; (ii) les acteurs à capitaux moyens (quatre personnes) et les acteurs à capitaux élevés (trois personnes). Nos échanges ont permis de constater que plus de 70 % des vendeurs ont enregistré une baisse très élevée de leurs ventes, 14 % une baisse élevée, 8 % une baisse moyenne, 5 % une faible baisse et 3 % aucun changement (Figure 2). La tranche d'acteurs les plus touchés est celle à faibles capitaux (>500 000 XAF), car ces acteurs sont très dépendants des grossistes auprès de qui ils prennent souvent des vêtements à crédit et règlent leurs factures après la vente. Cédric Djikam, petit vendeur (généralement appelé « *appacheur* »), affirme : « *Mon fournisseur n'est plus réceptif au crédit... Je dois désormais me contenter de la quantité de vêtements que me procurent mes moyens.* »

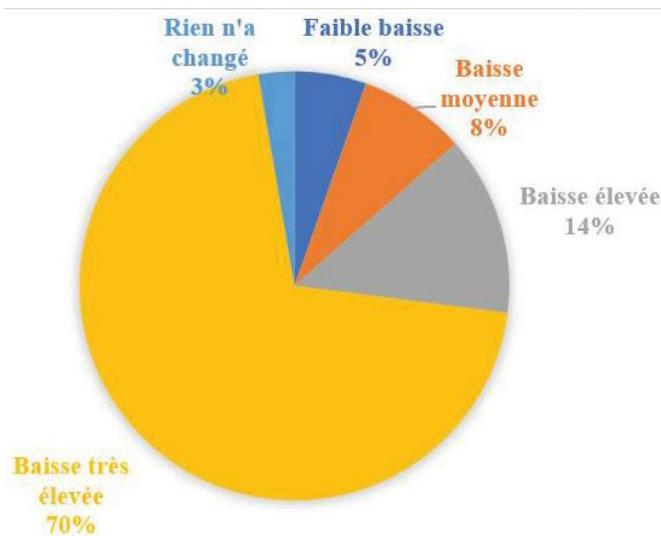


Figure 2. Perception des ventes par quelques acteurs de la friperie vestimentaire au marché Mokolo de Yaoundé

Quelles perspectives pour maîtriser la COVID-19 et redynamiser le secteur de la friperie vestimentaire au Cameroun ?

À l'échelle gouvernementale, on note le renforcement du système de santé, notamment l'acquisition de matériel médical consacré à la lutte contre le coronavirus, l'aménagement d'espaces supplémentaire destinés à l'accueil des malades, le dépistage (tests de masse), la prise en charge et le traitement rapide des cas avérés, mais aussi l'action préventive au moyen d'une sensibilisation de masse au respect des règles d'hygiène de base et au port de masque, d'une recherche active des cas suspects et enfin d'une décontamination systématique des zones à risque (ONU, 2020).

La nécessité de développer la production vestimentaire locale s'impose. Cette production permettra de créer des emplois, mais aussi de développer un tissu industriel local capable de limiter les importations, surtout dans un contexte où la culture vestimentaire du camerounais est largement influencée par les valeurs occidentales (Kamga *et al.*, 2019). Il est question, non pas de supprimer l'importation de ces vêtements de seconde main, mais de les réduire au maximum et de façon progressive.

Mettre en place des mesures incitatives pour encourager les professionnels du secteur de la friperie vestimentaire à « formaliser » leurs activités et à bénéficier ainsi d'une couverture sociale qui pourrait leur être utile en temps de crise. Somme toute, le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun connaît une forte baisse des ventes et des revenus. Ces acteurs font face à une chaîne importante de difficultés : (i) la difficulté à subvenir aux besoins de base de leur famille ; (ii) l'incapacité de régler les frais de bail ; (iii) la liquidation de certains biens tels des possessions foncières et certains objets de valeur ; (iv) l'endettement sans certitude de remboursement, entre autres. ✨

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale (2020). Prêter soutien aux pays en des temps sans précédent. Rapport annuel, 106 p.

Chazai + Partenaires, (2020). Recueil des mesures prises par le gouvernement camerounais dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. 12 p. En ligne. URL : <https://www.chazai-partners.com/wp-content/uploads/2020/05/Chazai-Partners-Recueil-des-mesures-prises-par-le-gouvernement-Camerounais-dans-la-lutte-contre-la-COVID-19-29-05-20.pdf>

Institut national de la statistique (2011). Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples, 2011, rapport final, 576 p.

Institut national de la statistique (2015a). Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5), 2014, rapport final. Yaoundé, Cameroun, Institut national de la statistique, 503 p.

Institut national de la statistique (2015b). Quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4). Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. 72 p.

Institut national de la statistique (2020). Évaluation des effets socioéconomiques du coronavirus au Cameroun.

Jeune Afrique (2020). Cameroun: un salarié du privé sur six mis au chômage technique. Parution du 15 juillet 2020. En ligne. URL: <https://www.jeuneafrique.com/1014864/economie/cameroun-un-salarie-du-prive-sur-six-mis-au-chomage-technique/>

Kamdem D’Pola U et Kapdeu L-M. (2020). Le secteur informel camerounais à l’épreuve du coronavirus. 6 p.

Kamga, S. L. K., Meka, R. E., et Kezeta, B. S. T. (2019). Influence de l’image du pays d’origine du produit sur le comportement d’achat: une application dans le contexte camerounais. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 26(4), 953-964.

Kengne Fodouop J. (2005). *Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun*. Éditions L’Harmattan.

Kengne Fodouop J. (2012). *Le Cameroun face au défi du développement : atouts, obstacles et voie à suivre*. Éditions L’Harmattan.

Kuikeu O. (2020). L’impact économique du COVID-19 au Cameroun: une approche par la Modélisation VAR. 14 p.

Michelon, B. (2017). « Shopping mall » et « modernisation » des villes africaines: les cas de Douala (Cameroun) et Kigali (Rwanda). *Ateliers d’anthropologie*, revue éditée par le Laboratoire d’ethnologie et de sociologie comparative, (44).

MINSANTE (2020). Cameroun, rapport de situation COVID-19, 3 p.

Ngomba Bodi F. G. (2020). « Quels sont les effets des chocs liés à la pandémie COVID-19 au Cameroun? », BEAC Occasional Paper n° 04/20, Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC).

Nguemdjo, U. Meno, F. Dongfack, A. et Ventelou, B. (2020). Simulating the progression of the COVID-19 disease in Cameroon using SIR models. *PLoS one*, 15(8), e0237832.

OMS (2020). COVID-19 in the WHO African Region. En ligne, consulté le 2020-10-06. URL: <https://who.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/0c9b3a8b68d0437a8cf28581e9c063a9>

Onana J. C. (2020). État des lieux et bref aperçu des effets socio-économiques potentiels de la pandémie de COVID-19 au Cameroun, 2020. hal-02781372.

ONU (2020). Plan de réponses socio-économiques des NU contre la COVID-19, Cameroun. 80 p.

Roubaud, F. (2014). L’économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques? Regards croisés sur l’économie (1), 109-121.

